

<http://pierre-alainmillet.fr/Syrie-une-seule-reponse-de>



Syrie, une seule réponse de parlementaireâ€¦!

- Lecturesâ€¦! -

Date de mise en ligne : mercredi 11 septembre 2013

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Suivant l'action initiée par le mouvement de la paix, j'ai transmis le 2 septembre à tous les parlementaires du Rhône le texte ci-dessous les appelant à refuser la guerre et l'intervention militaire de la France en Syrie.

Je n'ai reçu qu'une seule réponse du sénateur Guy Fischer que je remercie. Aucun autre n'a jugé utile de justifier sa position. Il est vrai que l'action diplomatique de la Russie, celle du pape et celles de nombreux citoyens ont bousculé l'agenda militaire et que, pour l'instant, le camp de la paix a repoussé les faucons.

Je ne peux qu'espérer que d'autres parlementaires refuseront une nouvelle intervention occidentale après les drames qu'on généré celles de l'Afghanistan, de l'Irak ou de la Lybie.

Madame, Monsieur,

Une session extraordinaire du Parlement est convoquée ce mercredi 4 septembre, au sujet d'une intervention armée de la France en Syrie.

Je tiens à vous faire connaître mon désaccord total avec une intervention militaire de la France annoncée par le Président de la République. Je considère que cette intervention n'est aucunement du ressort de notre pays, seul Etat Européen à vouloir s'y engager et nullement mandaté pour cela par la communauté internationale. Cette perspective est aujourd'hui refusée par une grande majorité de nos concitoyens.

Une action armée est totalement inapte à résoudre le conflit en cours, ne pouvant qu'apporter de la violence à la violence et faire subir au peuple syrien des horreurs supplémentaires. De plus, elle contient un risque conséquent d'embrasement de toute la région du Proche et Moyen-Orient.

Sachez que je condamne fermement l'utilisation contre la population syrienne d'armes chimiques qui a ajouté des centaines de morts à un bilan déjà effroyable : plus de 100 000 morts, 4 millions de déplacés à l'intérieur qui ont tout perdu, 1 500 000 exilés et un pays dévasté. Toutefois, il est inconcevable et choquant qu'avant même les conclusions de la mission des inspecteurs de l'ONU, la France envisage une intervention militaire en dehors des Nations Unies.

Le soulèvement citoyen pacifique de 2011 exigeait plus de démocratie et de progrès social en Syrie. Les interventions extérieures financées par le Qatar et l'Arabie Saoudite et soutenue par les services occidentaux ont imposé par la violence la militarisation du soulèvement. Le régime de Bachar El Assad a répondu par une répression violente. Le résultat a été l'escalade dans la guerre civile. Si tous les moyens politiques avaient été mis en œuvre (y compris avec la mise en place de forces de paix), sous l'égide de l'ONU, une résolution politique du conflit était possible. Au lieu de cela, les antagonismes ont été entretenus et la militarisation soutenue, provoquant les horreurs de la guerre civile et l'exacerbation des clivages et des extrémismes.

Je refuse catégoriquement le recours à la force. En Syrie comme ailleurs, c'est la mise en place de processus politiques de prévention et de résolution des crises qui est nécessaire, avec l'objectif de faire de la Paix le socle d'une société humaine se conformant aux engagements pris dès 1995 par la communauté

internationale avec la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence.

Je demande au gouvernement français de renoncer à l'emploi des forces armées, de faire respecter le droit international et de réactiver la mission Kofi Annan dont les deux objectifs étaient d'établir un cessez-le-feu en Syrie et d'instaurer un dialogue entre le gouvernement et l'opposition syrienne.

D'autres voies sont possibles. C'est pourquoi je demande à la France et à l'ensemble de la communauté internationale d'agir pour la reprise des accords de Genève 2 avec les moyens indispensables, un cessez-le-feu, l'interdiction du commerce des armes, l'aide aux victimes, l'organisation des secours et le recours au Tribunal pénal international pour crime contre l'humanité pour les utilisateurs d'armes chimiques, par ailleurs interdites.

C'est pourquoi, je vous demande de réclamer un vote du Parlement et de soutenir cette voie diplomatique respectueuse du droit international, afin que le gouvernement français renonce à l'emploi des forces armées au risque de nous entraîner dans une aggravation du conflit, voire une extension mondiale aux conséquences dramatiques.

Respectueusement

Cyber-action signée par Pierre-alain Pierre-Alain Millet 69200 Vénissieux, France